

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

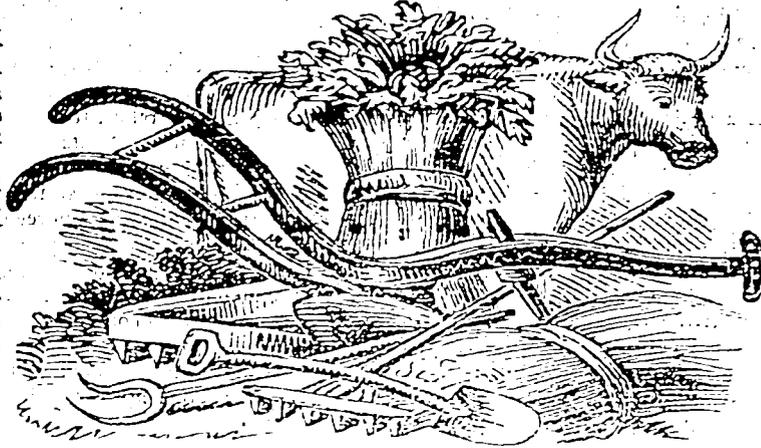
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annoncer à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Avis

Les abonnés de la *Gazette des Campagnes* sont priés de nous faire parvenir le plus tôt possible le montant de leur abonnement.

Quoique l'abonnement soit payable d'avance, nous avons été assez bon d'attendre six mois avant de faire aucune demande; mais notre générosité a été mal récompensée, car, en ce moment, pas plus du quart de nos abonnés n'ont satisfait à leurs engagements vis-à-vis de nous.

Il nous semble pourtant que nous n'avons rien épargné pour rendre la *Gazette* aussi intéressante que possible et nous avons même donné plus que nous n'avions promis; à nos abonnés de reconnaître les sacrifices que nous faisons dans l'intérêt de la cause agricole, en nous faisant tenir immédiatement ce qui nous est si légitimement dû.

CAUSERIE AGRICOLE

ELEVAGE DES PORCS

Suite.

Les jeunes porcs mangent ordinairement, dès l'âge de quinze jours, les mêmes aliments que la mère. Dans le but de soulager celle-ci et de hâter la croissance des nourrissons, l'éleveur doit favoriser cette tendance autant que possible; en conséquence, il donnera à ces derniers les aliments dont ils sont les plus friands, tels que lait écrémé, petit-lait, farine ou son délayés, racines cuites etc. Mais comme le truie prendrait pour ses propres besoins la nourriture donnée spécialement à ses petits, on aura le soin de placer les aliments dans un local séparé où les porcelets seuls pourront avoir accès, ou bien on attendra que la mère soit sortie pour faire cette distribution.

Avec ces soins élémentaires, on fait de magnifiques porcs, tout en conservant la mère en bon état.

L'allaitement dure ordinairement quatre semaines; mais lorsque la race est précieuse ou si l'on veut avoir de très-beaux élevés, le sevrage ne doit se faire qu'à l'âge de six semaines; pourvu toutefois que l'état de la mère le permette. Il est bien entendu qu'il n'est pas recommandable d'épuiser une truie pour favoriser le développement de ses petits.

Le sevrage ne doit se faire que graduellement; c'est-à-dire que dans les commencements, les mères ne seront séparées de leurs porcelets que pendant peu de temps; mais que peu à peu, le temps de la séparation devra être augmenté jusqu'à ce qu'enfin elle soit complète. A mesure que le sevrage avance, les porcelets devront recevoir une nourriture plus abondante et composée des aliments que nous avons nommés plus haut et de quelques autres de bonne qualité suivant la saison. Si, par exemple, la saison de la végétation est suffisamment avancée, la nourriture verte que l'on pourra se procurer, sera des plus convenables: le jeune trèfle, des feuilles de choux, de la laitue (salade) sont particulièrement estimés des jeunes porcs.

Ces matières sont, à la vérité, peu nourrissantes; mais elles sont nécessaires à la santé des animaux et les rafraîchissent pendant les hautes températures. D'ailleurs, elles ne doivent former qu'une faible partie de l'alimentation. Il faut aux jeunes porcs une nourriture plus substantielle, plus riche sous un petit volume; autrement ils ne prendraient jamais un grand développement. Les grains doivent être considérés comme essentiellement nécessaires au régime du jeune porc. Il n'y a d'exception à cette règle que dans les cultures où la fabrication du beurre se fait sur une grande échelle; alors l'éleveur de porcs a à sa disposition une grande quantité de résidus de laitier qui, pour l'élevage du porc, ont même plus du valeur que le grain.

Il n'est pas avantageux de ne distribuer aux jeunes porcs que des aliments très-riches. Avec un tel système, les porcs s'entretiennent très-gras; mais ils ne grandissent pas pro-

portionnellement à la richesse de l'alimentation. Un bon mélange de substances riches en principes nutritifs avec d'autres plus pauvres est plus convenable. Un excellent agriculteur a constaté qu'en nourrissant bien un jeune porc avec de la farine d'orge et des patates cuites, il engraissera vite, mais il restera petit; tandis que si on lui donne en proportions convenables, des résidus de laiterie, du pain de lin, des grains, des fourrages verts, tels que jeunes trèfles, jeunes tiges de pois, de vesces et de lentilles, il gagnera beaucoup plus en poids et en taille.

Les fourrages verts doivent toujours être tendres, frais et succulents; on les choisira parmi les plus jeunes plantes, et on ne les fanchera que quelques heures avant chaque repas. Une plante dure, coriace ou fanée ne plaît pas au porc et il ne la mange que lorsque le besoin de nourriture devient trop pressant et même dans ce cas, il la digère mal; cette nourriture convient mieux aux bêtes à cornes pour lesquelles on devra les réserver.

Il est reconnu que le porc digère très-rapidement. Cette propriété oblige l'éleveur à lui distribuer ses aliments sous la forme et dans l'état le plus convenable pour que le porc puisse en tirer le plus complètement les principes nutritifs. Les farines, le pain de lin devront être préalablement réduits en bouillies liquides; les patates, les racines et surtout les carottes soumises à la cuisson et écrasées. Il est même très-avantageux de faire fermenter les aliments quelque temps avant la distribution. Si la nourriture n'est pas préparée, l'animal la digère quand même; mais il n'en extrait pas tous les éléments nutritifs et n'en profite pas autant. La nourriture fermentée ou macérée est très-convenable, seulement il faut attendre que les animaux aient atteint un certain âge, par exemple, une couple de mois. Les très-jeunes porcs ou les mères nourries s'en trouvent très-mal.

Pendant quelque temps après le sevrage, les porcelets doivent recevoir au moins quatre repas par jour; mais plus tard trois repas suffisent et entre chaque repas, ils doivent avoir la liberté de se rendre dans une cour assez spacieuse pour leur permettre de prendre un exercice nécessaire à l'entretien de leur santé et au développement convenable de leur corps.

Voilà, nous dirait-on, bien des soins minutieux pour élever des animaux aussi peu difficiles que les porcs. Cette divergence dépend du point de vue auquel on se place. L'industrie de la production du porc a à sa disposition deux sortes d'animaux bien différentes par les exigences et le développement. D'un côté, on voit les races naturelles, rustiques, grandes marchées, se suffisant presque à elles-mêmes et peu exigeantes sous tous les rapports. De l'autre, sont les races artificielles, produits de l'amélioration et des bonnes méthodes d'élevage. Ces races sont délicates, demandent en tout temps une nourriture toute préparée et de bonne qualité; mais se développent rapidement, atteignent plus tôt l'âge d'adulte et peuvent être engraisées avec plus de profit dans un âge moins avancé.

Il va sans dire que la manière d'élever ces deux catégories de porcs varie essentiellement. Les soins que nous venons de faire connaître s'appliquent spécialement aux races naturelles, aux races délicates, à ces races Anglaises dites Berkshire, Suffolk, Yorkshire, Essex et même aux Chester-Whites. Les sujets appartenant à ces différentes races sont devenus nombreux dans la culture canadienne surtout depuis quelques années. D'habiles éleveurs en ont fait des importations considérables pour satisfaire aux besoins d'amélioration qui se font sentir chez nos races rustiques à mesure que la culture progresse et peut leur offrir une nourri-

ture plus variée et plus substantielle.

De plus, ces races ont servi de base à de nombreux croisements dont les produits sont devenus nécessairement plus exigeants à mesure que l'amélioration avançait. Evidemment ces produits ont besoin d'être mieux élevés, mieux soignés, si l'on veut que les qualités acquises se soutiennent et que les dépenses faites pour le perfectionnement des races ne le soient pas en pure perte. Ici, nous avons certainement raison et les soins que nous avons enseignés sont absolument nécessaires.

Mais les races naturelles, tous ces porcs grands marcheurs qu'on garde pendant deux années avant de pouvoir les engraisser avec profit, peuvent naturellement se passer de la plupart de ces soins. L'élevage se fait presque à l'aventure. A l'âge de quatre semaines, les porcelets sont sevrés, très-souvent parce que la mère ne peut plus leur fournir le lait nécessaire. D'eux-mêmes, ils abandonnent les mamelles nourricières et mangent ce qu'ils peuvent attraper. A partir de ce moment jusqu'à l'époque où ils seront assez développés pour être engraisés avec profit, ils prennent la majeure partie de leur nourriture en dehors de la porcherie et vivent si misérablement que les plus robustes d'entre les animaux améliorés y succomberaient.

Cet élevage et cet entretien sont sans aucun doute très-économiques, les dépenses sont à peu-près nulles jusqu'au moment de l'engraissement; après cette dernière opération la viande du porc rustique est d'excellente qualité et très-fraîche. Mais toutes choses égales d'ailleurs le prix de revient du lard est beaucoup plus élevé que celui des races améliorées, et cette race ne saurait convenir qu'aux localités où les améliorations de la culture n'ont pas encore pénétré.

Chacune de ces deux catégories d'animaux convient à des situations particulières. Aux localités riches, bien cultivées, produisant abondamment, il faut des porcs de bonnes races précoces, se développant rapidement et engraisant bien. Dans les localités pauvres, au contraire, il est presque impossible d'élever et d'entretenir des porcs autres que ceux de races rustiques.

Changez ces deux situations, et l'industrie de la production du lard ne paie plus même ses dépenses. En effet, si l'on nourrit abondamment des animaux non améliorés, grands, élancés, mal conformés ils absorberont bien la nourriture qu'on leur donnera; mais ils ne pourront en tirer un parti suffisamment avantageux, ils ne se développeront pas beaucoup plus rapidement et leur engraissement ne sera pas beaucoup plus facile. Il est vrai qu'avec le temps le bon régime les améliorera, mais cette transformation ne sera que graduelle et en attendant les profits seront nuls.

Introduisons, d'un autre côté, une race perfectionnée dans une localité pauvre, nourrissons-la comme les races naturelles, et nous verrons cette belle race perdre ces qualités les plus précieuses; alors s'éteindront en peu de temps sa précocité, sa facilité d'engraissement; ses formes séduisantes se détérioreront et après quelques générations la race sera méconnaissable même pour l'œil le plus exercé.

En résumé, admettons qu'il n'est pas profitable d'accorder aux animaux rustiques des soins très-minutieux, mais en même temps reconnaissons que ces soins sont le gage de profits élevés dans les races perfectionnées.

Maintenant revenons au sevrage. La graduation dans cette opération n'est pas seulement avantageuse pour les porcelets, elle l'est également pour les mères. Cette graduation est le plus sûr moyen de faire tarir le lait sans que celles-ci en soient incommodées. Si le sevrage est trop instantané, le lait s'accumule dans les mamelles, les gonfle, produit une

forte inflammation et peut même donner lieu à de graves accidents. Si, au contraire, le sévrage est graduel, les mammelles seront tarries presque aussitôt après l'enlèvement du dernier porcelet.

Néanmoins, il arrive quelquefois que, malgré toutes les précautions, le lait ne tarit pas dans le pis de la truie, dans ce cas, il ne faut rien négliger pour amener le tarissement le plus tôt possible. On recommande de donner à la truie des aliments secs, en moindre quantité, de lui laver le pis avec une décoction d'écorce de chêne et de lui administrer un purgatif.

C'est pendant l'élevage et plus particulièrement pendant l'allaitement que l'on châtré les jeunes mâles que l'on ne veut pas faire servir à la reproduction. A cet âge l'opération ne présente aucune difficulté et au bout de quelques jours, les animaux ne s'en ressentent plus. Plus tard, elle serait plus dangereuse et devrait être faite avec beaucoup plus de soins.

On gardera pour la reproduction, les deux plus beaux mâles, et lorsqu'ils auront atteint l'âge de quatre à cinq mois, on châtrera ou l'on vendra le moins développé. Cette sélection est des plus faciles et promet les meilleurs résultats pour l'avenir. Si nos cultivateurs avaient toujours suivi ce conseil, on n'aurait pas à déplorer la déféctuosité si grande de notre race porcine. Lorsque l'éleveur se livre à l'amélioration de ses porcs, au moyen du croisement, la sélection est encore plus nécessaire non seulement pour les mâles, mais encore pour les femelles.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans notre dernière revue, nous avons inséré une dépêche de Rome du 3 mars rapportant cette parole du Saint-Père : *Je veux que les gouvernements sachent que je parle pour leur bien.* Cette parole a été prononcée devant une assemblée de 1,500 romains reçus en audience par Sa Sainteté.

Aujourd'hui nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs, un long extrait de la magnifique allocution que Pie IX prononça dans cette circonstance. Jamais peut-être depuis l'occupation de Rome par les Piémontais, on n'avait vu un pareil enthousiasme. Les cris de joie, les acclamations se répétaient sans relâche et malgré les invitations des cardinaux à modérer leur joie, les fidèles Romains continuaient à manifester hautement leur allégresse.

La manifestation ne prit fin que lorsque le curé de Saint-André *delle Fratte* s'avança pour lire une adresse au Souverain Pontife. Alors cette foule se tut instantanément pour écouter dans un silence respectueux la lecture de l'adresse et la réponse que son bien-aimé Roi voulût bien lui faire.

Cette réponse fut admirable d'à-propos et de vues justes et élevées. Elle produisit une émotion profonde dans tout l'auditoire. Mais elle ne s'adresse pas seulement aux fidèles Romains ; elle est encore destinée à faire réfléchir nos politiques modernes. Pie IX les a jugés à leur juste valeur et il faut avouer que cette valeur est assez miuce.

Voici les mémorables paroles de Pie IX :

« Vous aussi, vous êtes venus augmenter les consolations de votre Souverain et du Vicaire de Jésus-Christ. Vous aussi, vous avez entendu la voix plaintive de l'Eglise, qui, voyant les maux se multiplier, et cela par l'œuvre de certains de ses fils dénaturés, s'écrie : *Filios enutrivit et exaltavit ipsi autem spreverunt me.* Ces hommes qui se disent catholiques, et qui, en effet, ont reçu dans le baptême le noble caractère de chrétien, en d'autres termes, de membres du peu-

ple de Jésus-Christ, ces hommes, qui portent aussi gravé dans leur âme, par la Confirmation, le caractère de soldats de l'Eglise, maintenant parjures et rebelles, tournent contre l'Eglise, les armes mêmes qu'elle leur a données.

« Certes, il est douloureux de voir un si grand nombre d'âmes qui ont reçu tant de bien de Dieu, de l'Eglise et d'un autre aussi, répondre de la sorte aux bienfaits de Dieu et de l'Eglise (Sensation profonde dans l'assistance.)

« Mais, je remarque que tel fut toujours le moyen employé par le démon, et que Dieu a permis, dans un dessein plein de justice, devant lequel nous devons humblement courber la tête..... »

Puis, après avoir montré le contraste qui existe entre les actes des impies et ceux des enfants dévoués de l'Eglise, le Souverain Pontife ajouta :

« Le contraste se trouve partout et toujours, mais il fait mieux resplendir votre foi et votre attachement à la piété et à la religion.

« Oh ! conservez-vous dans ces sentiments et ne craignez pas, non, ne craignez pas les assauts des ennemis : la main de Dieu ne cessera pas de vous protéger. Oui ! Dieu nous regarde ; Dieu nous voit ; il voit que les hommes, une partie des hommes du moins, ont perdu le sens.

« Que veut-on présentement ? je le dirai, oui, je le dirai pour l'instruction de tous les gouvernements modernes, comme on les qualifie de nos jours. Les chefs des gouvernements actuels se sont placés entre deux forces contraires pour les combattre l'une et l'autre. D'un côté, ils veulent combattre l'Eglise parce qu'ils craignent sa prépondérance ; de l'autre, ils veulent aussi combattre les révolutionnaires, qu'ils craignent également. Leurs armes contre l'Eglise sont le mépris et l'indifférence ; contre les ultra-révolutionnaires, la force et les baïonnettes. Mais sans Dieu, l'on ne peut vaincre, il n'y a pas de gouvernement qui puisse se maintenir par la force brutale, si les peuples ne sont pas élevés selon les principes de la religion, de la piété, de la justice.

« Si tels sont les sentiments que doivent avoir les peuples, les mêmes devoirs sont imposés à leurs chefs ; qu'ils se rappellent cette parole de Dieu : *C'est par moi que les princes gouvernent*, et celles de l'Evangile de ce jour : *Qui n'est pas avec moi est contre moi.* Jésus-Christ l'a dit clairement qui n'est pas avec lui est contre lui. Il n'y a donc pas d'autre voie et ces justes milieux où l'on voudrait se tenir, penchant tantôt d'un côté tantôt de l'autre, ne sont qu'œuvre vaine.

« Je désire que tous les gouvernements sachent ce que je viens de dire. Je désire qu'ils sachent que je parle pour le bien.

« J'ai le droit de le faire, et beaucoup plus que ne l'avait Nathan parlant à David, Ambroise parlant à Théodose ; et si ce droit m'est donné, c'est pour leur bien ; afin qu'ils ne soient pas écrasés par un ennemi qui les menace chaque jour ; pour le bien de la société afin qu'elle ne succombe pas sous le poids de tant de fausses doctrines, d'injustices, de malheurs devenus intolérables.

« Ah ! Seigneur Jésus, je vous en supplie, étendez la main pour bénir ce peuple, pour bénir ceux qui sont ici présents, et ceux qui sont absents ; et puisque nous méditons aujourd'hui la guérison des aveugles, la guérison des muets, daignez, mon Dieu, guérir certains aveugles qui sont dans le monde, et faites-leur connaître le péril où ils se trouvent pour qu'ils retournent à vous. Que jamais ils n'aient à attendre qu'un nouveau Moïse les ensevelisse sous les flots de la mer Rouge ; qu'ils aient recours à la miséricorde de Dieu, qu'ils se repentent, qu'ils fassent pénitence et qu'ils vivent ! »

Ces paroles ont suggéré à Mgr. Pecci, dans l'*Echo de*

Rome, les belles réflexions suivantes :

" Ce discours de Pie IX montre pour la millième fois que l'inspiration ne l'abandonne jamais et qu'elle accomplit sans efforts ce que l'art le plus savant essaierait en vain. Il a, comme le divin Maître dont il est le Vicaire, un langage intelligible aux plus humbles esprits et en même temps plein d'enseignements pour les politiques et les philosophes qui se croient le plus au-dessus du vulgaire.

" Comme Jésus-Christ, il enseigne, il promet, il menace. Il menace comme un père; et ceux qu'il menace, ce sont précisément les puissants de la terre, et le monde, qui, le voyant enfermé dans le Vatican comme un prisonnier, croient qu'il est en leur pouvoir! Son langage à leur égard est de jour en jour plus sévère, car ils sont de jour en jour coupables de plus de faiblesses, de plus de crimes. Pour leur bien à eux mêmes et pour le bien du peuple chrétien, il leur parle un langage sévère. " J'ai le droit de le faire, dit-il, et beaucoup plus que ne l'avait Nathan parlant à David, Ambroise parlant à Théodose. " En effet, si Nathan et Ambroise étaient les hommes de Dieu, Pie IX est plus encore, il est le Vicaire de Dieu, et Dieu lui-même parle par sa bouche. Quand les gouvernements modernes sont sourds à sa voix, ils méconnaissent la voix même de Dieu et appellent sur leur tête les orages où ils périront.

" Mais les Souverains espèrent fléchir la Révolution par la complaisance sans bornes qu'ils lui témoignent. Seul Pie IX est demeuré inébranlable en face d'elle, en face de ses injures, de ses outrages, de ses violences. Elle lui a volé ses provinces une à une, elle a persécuté les ministres de Dieu, elle a profané les églises, elle a corrompu les mœurs, elle a tourné la religion en dérision. Pie IX, frappé lui-même de tous les coups portés à la religion, à l'Eglise, au peuple chrétien n'a rien cédé de ses droits, qui sont en même temps ses devoirs, à la Révolution qui, après avoir, au commencement, vainement essayé de le séduire par ses promesses, avait espéré l'ébranler et le faire céder par la violence. La figure de Pie IX a grandi au milieu de ces attaques et par ces attaques. La Révolution a porté l'audace à son comble; mais elle a, contre ses desseins, élevé Pie IX au comble de la grandeur."

Une dépêche de Rome en date du 10 mars dit que, dans une allocution prononcée ce jour-là en présence d'un nombreux auditoire, le Saint-Père, après avoir parlé des causes de la Révolution à Rome depuis 1848 et des refus de la Papauté de céder aux offres d'agrandissement et de popularité révolutionnaire, a ajouté cette parole prophétique : " La tempête menace de submerger l'Eglise; mais les bons prient Dieu, qui les exaucera et ramènera le calme. " Puis il a déclaré impossible que deux puissances marchent simultanément et s'accordent dans Rome, malgré les affirmations contraires des journaux qui ajoutent, par leur langage, la dérision à l'insulte.

Aujourd'hui, le monde est gouverné par l'impiété et le désir des jouissances matérielles. Pie IX seul reste debout, au milieu de l'effondrement général, lui seul, pilote intrépide, conduit d'une main sûre au milieu des écueils, sa barque battue par la tempête, jour et nuit, gardien vigilant du trésor de la foi qui lui a été confié par Jésus-Christ lui-même, il crie aux peuples et aux gouvernements : abandonnez les sentiers tortueux de l'impiété et revenez à la foi catholique qui seule peut vous sauver. Les peuples, en petit nombre malheureusement, écoutent cette voix puissante et inspirée, la majorité des catholiques encouragés par l'exemple de leur auguste Chef, prient, supplient la divine Providence d'épargner le monde et de faire cesser les malheurs

qui l'écrasent. Mais les gouvernements sont presque tous sourds à cette voix; occupés de mesquines et ténébreuses affaires, occupés très-souvent à satisfaire les grossiers appétits de la Révolution, ils courent, poussés par le vertige, vers le gouffre où ils viendront se précipiter les uns après les autres.

Ah! si le Pontife romain n'était pas là pour nous encourager, nous donner espérance, nous craindrions d'être arrivés à la dernière catastrophe, à la fin des temps. Mais Pie IX dit que Dieu ramènera le calme et cela suffit pour espérer que les malheurs actuels auront bientôt un terme.

Jusqu'à présent, notre cher Canada a échappé en partie à la contagion générale, du moins la population fidèle est encore nombreuse. Il est malheureusement vrai que les doctrines subversives ont pénétré chez une certaine classe d'hommes, que certains journaux font leurs délices de ridiculiser les pratiques religieuses, de ruiner l'influence du clergé; cependant reconnaissons-le et rendons-en grâce à Dieu, le corps social est encore sain et nos gouvernants ont encore la conviction que Dieu est nécessaire à la vie des peuples.

Le désir des jouissances matérielles a bien produit l'émigration, cette plaie hideuse dont les remèdes sont encore à trouver; mais ce mal n'affecte qu'indirectement l'harmonie générale, et si le peuple catholique du Canada ne s'accroît pas dans une proportion suffisante, nous avons du moins l'espérance qu'il conservera intactes les saines doctrines de l'Eglise.

Naturellement, dans cette grave question, notre pensée se porte d'elle-même sur la France, notre ancienne mère-patrie; c'est que nous sommes encore français par le cœur. La France d'aujourd'hui, n'est plus cette France d'autrefois que nos pères nous ont appris à aimer et à respecter. Depuis près d'un siècle, l'impiété l'abatardit, cette nation chevaleresque toujours prête à prendre la défense de la religion, de l'Eglise et du faible contre le fort a renié ses antiques traditions, son glorieux passé, renié Dieu par la bouche de ses chefs. Oui, aujourd'hui, la France cesse d'être une nation catholique et se borne à rendre à Dieu, en secret, un culte timide. Ce scandale n'en est que plus grand parce qu'il vient de la France, et il appelle une réparation plus éclatante.

Une voix dans l'Assemblée nationale a osé parler de cette réparation, a engagé le Gouvernement à rompre avec cette indifférence et cette impiété causes de tous les désastres. Malheureusement cette initiative n'a pas eu de suite, et M. Thiers y a répondu quelques jours après en nommant un ambassadeur auprès de Victor-Emmanuel pour le féliciter sans doute de ses usurpations.

Mais à côté de ce gouvernement indifférent ou athée, surgit une noble figure, le Comte de Chambord, fils dévoué de l'Eglise, qui sauvera la France si elle le veut et pourra lui rendre son ancienne splendeur. Nous aimons à suivre par la pensée ce noble Henri de Chambord personnifiant le type du prince respectueux et dévoué à notre Sainte Religion et à son Auguste Chef.

Il offre à la France les moyens de la sauver; mais gouvernée par des ambitieux dépourvus de tous sentiments généreux, elle a jusqu'à présent, refusé les offres de son Souverain légitime.

L'impiété et les sectes révolutionnaires savent bien que le jour où Henri V montera sur le trône de France, leur règne s'écroulera. Aussi prennent-elles tous les moyens d'éloigner ce jour et de chasser le futur sauveur de la France loin de sa patrie. Le Comte de Chambord avait cru pouvoir vivre tranquille pendant quelque temps à Anvers, la Révolution l'a trouvé trop près des frontières françaises et a inauguré un

système de persécution; qui l'a obligé de s'éloigner.

En ce moment, il jouit de l'hospitalité hollandaise et a choisi Rotterdam pour sa résidence temporaire. Les populations sont édifiées de la piété de ce prince. "Le Comte de Chambord, dit une correspondance de Rotterdam, doit être un fervent catholique, car il entend la messe à toute occasion, dans toutes les églises possibles." Il reçoit peu, sort peu, et l'on respecte son isolement. On ne sait pas ce que c'est que d'aller hurler sous ses fenêtres comme une certaine classe de gens ont cru devoir le faire à Anvers.

Le luxe

Le luxe est encore une des causes les plus puissantes de la désertion des campagnes.

La terre ne produit que les choses de première nécessité et la matière première que transforme l'industrie et qu'échange le commerce. Presque tous les objets de luxe se fabriquent et se vendent dans les villes; d'où il résulte que plus le luxe augmente, plus le travail et l'argent abondent dans ces villes, et plus ce vernis d'aisance et d'élégance qui recouvre le citadin excite la convoitise du paysan ignorant qu'à la ville la toilette est un objet de première nécessité.

On dit à la campagne: Ce n'est pas l'habit qui fait le moine.

À la ville, au contraire, on peut dire: Tant vaut l'habit, tant vaut l'homme.

Dans cette cohue où l'on ne peut juger les hommes que sur les apparences extérieures, une mise trop négligée est un certificat de misère, et la pauvreté est, jusqu'à preuve contraire, un signe d'ineptie ou d'inconduite.—Tandis que l'honnête homme mal mis ne trouve aucun crédit, le chevalier d'industrie, élégamment vêtu, fait des dupes presque à volonté. Il existe dans les villes une foule de gens qui n'ont aucune ressource ni profession sérieuse, et qui cependant vivent gros et gras dans l'oisiveté, aux dépens des niais dont ils savent capter la confiance par des dehors brillants.

Les cultivateurs qui voient à la ville les rues encombrées tous les jours de gens dont la mise dépasse tout ce que l'on peut voir au village les jours de fêtes, et n'ayant à la main ou sur l'épaule aucun instrument de travail manuel, se figurent que les citadins sont toujours en fête.

Ils ne savent pas que si cette foule ne gagne pas son pain à la sueur de son front, elle est obligée de le gagner à la sueur de son esprit et de son cœur, dans les préoccupations et les angoisses morales mille fois plus pénibles que les fatigues du corps.

Il y a longtemps que l'on a franchi les bornes du luxe utile pour entrer dans le luxe abusif.

On ne se contente plus d'un logement spacieux, propre et bien aéré, avec une apparence modeste; on préfère des appartements plus brillants que commodes, et on les garnit de meubles élégants et d'une infinité d'objets coûteux et sans utilité.

Une nourriture saine et fortifiante ne suffit plus; il faut des mets recherchés, des primeurs d'autant moins bonnes qu'elles coûtent plus cher.

Il faut surtout des toilettes à profusion, principalement pour les femmes.

Il y a des toilettes différentes pour tous les instants de la journée, voire même pour la nuit: toilette du matin, toilette de déjeuner, toilette de dîner, toilette de visite, toilette de promenade, toilette de spectacle, toilette de bal, toilette de bains, toilette de voyage, toilette de campagne, toilette de deuil, toilette de demi-deuil, etc., etc.

Et comme la mode, cette création essentiellement féminine, est changeante et volage,—comme le suprême bon genre est d'être toujours à la dernière mode, il faut nécessairement réformer à chaque instant toutes ces toilettes, pour les remplacer par d'autres, selon le goût du jour ou plutôt du moment.

Avec le riche taffetas dont une fille de ville balait effrontément le trottoir et les ordures de la rue, on pourrait habiller coquettement des pieds à la tête une gentille petite paysanne.

Avec le prix d'une simple parure de courtisane, le laboureur achèterait un domaine qui ferait de lui le seigneur de son endroit, le ferait vivre dans l'aisance et le rendrait heureux lui et sa famille, autant que l'aisance peut rendre un homme heureux.

Lorsque la toilette est devenue, non point seulement un besoin, mais une nécessité de premier ordre, on lui sacrifie tout, absolument tout. Il n'est pas de vertu qui vaille un diamant.

Autrefois les grands seigneurs seuls osaient, dans leur insolente omnipotence, se payer le luxe de ce qu'ils appelaient leurs petites maisons.

Aujourd'hui, tout petit financier croirait qu'il manque quelque chose à sa célébrité, s'il ne remplissait pas la ville entière du bruit de ses folles prodigalités.

Comme tout ce qui est mauvais, le luxe passe promptement de la ville à la campagne où il se propage avec autant de rapidité que la mauvaise herbe dans les champs.

Je ne prétends pas considérer comme dépenses de luxe celles que le cultivateur fait pour améliorer son bien-être sous le rapport de l'habitation, des vêtements et de la nourriture. Le campagnard se loge plus sainement, s'habille plus proprement et se nourrit mieux qu'autrefois. C'est évidemment là un progrès de la bonne espèce. La salubrité et la propreté sont les premiers éléments d'une bonne hygiène. Il faut une nourriture fortifiante à l'ouvrier qui fatigue, sinon il perd bientôt ses forces et n'est plus en état d'accomplir son travail.

Le cultivateur ne se ruine qu'en se livrant à une infinité de petites dépenses sans utilité.

Il n'est pas rare de voir un cultivateur s'appauvrir dans la ferme où son père avait acquis une certaine aisance en travaillant beaucoup et en vivant simplement.

Le foin de ses prés retourne en engrais dans ses champs d'où il revient en grain dans sa grange; mais sa fortune dissipée là où elle fut amassée, n'a servi qu'à engraisser les restaurants des villes qui lui ont fourni de succulents repas, et les marchands qui ont vendu les toilettes coûteuses et peu confortables de sa femme et de ses enfants. Et lorsque le cultivateur n'a plus ni fortune ni crédit dans son village, il s'enfuit à la ville, espérant y retrouver l'argent qu'il y a jeté.

Cette pluie du luxe est devenue tellement béante, qu'une multitude de législateurs, moralistes et écrivains s'en sont préoccupés publiquement, les uns par amour pour le bien, d'autres par amour pour le bruit.

Les hommes commencent à apercevoir le précipice qui s'entr'ouvre sous leurs pieds; mais les femmes fortement retranchées derrière les excuses qui ne sont pas sans quelque valeur, les faits accomplis et les habitudes contractées, paraissent bien décidées à défendre leur position. Les deux armées sont en présence.

À tout prendre, je préfère le riche qui dépense largement et même qui prodigue un peu l'argent, à celui qui l'entasse toujours. Entre donner au marchand en échange de sa marchandise, et à l'ouvrier, en échange de son travail, l'argent

qui les fait vivre, et faire l'aumône au malheureux, la différence n'est pas très grande.—Une dépense n'est réellement blâmable en elle-même, qu'autant qu'elle n'est pas proportionnée aux ressources de celui qui la fait ou qu'elle est faite dans un but mauvais. C'est là que gît le mal. La plupart des dépenses de luxe dépassent les ressources de ceux qui les font.

Le luxe est fils du sensualisme, qui lui-même descend en droite ligne de l'indifférence religieuse.

Quant à ses conséquences, elles sont excessivement déplorable au point de vue moral, et le mal n'aura d'autre terme qu'une ruine complète et une démoralisation générale, si les femmes honnêtes continuent de se constituer les esclaves trop complaisantes de modes inventées par des industriels intéressés à les rendre somptueuses et propagées par des femmes dont tout le mérite est dans les riches et excentriques atours.

OLIVIER JEANTET.

Colonisation--Emigration

Suite.

Dans le cas de vente, ces terres étaient bien, à la vérité, sujettes à certaines redevances casuelles, connues sous le nom de *lods et ventes*, payables par l'acquéreur, et qui étaient censées en être le prix; mais si elles étaient données par le censitaire primitif à l'un de ses enfants et continuées d'être ainsi données, de père en fils, par ses descendants en ligne directe, et sans sortir de sa lignée, ces *lods et ventes* qui variaient généralement depuis 8 jusqu'à 12 par cent, n'étaient pas exigibles, et il est encore de ces terres, obtenues sous le régime seigneurial dans le Bas-Canada, pour lesquelles il n'a jamais été payé de *lods et ventes*. Une terre prise à ces conditions faciles par mon bisaïeul est de ce nombre dans la paroisse de St. Joseph de la Rivière des Prairies, comme aussi une terre sise sur le versant sud-ouest de la montagne de Montréal, immédiatement voisine du cimetière catholique de la paroisse du Notre-Dame. Elle a été possédée successivement par des descendants en droite ligne du premier censitaire nommé Lanouette, en vertu d'actes successifs de donation pendant 136 ans sous la tenure seigneuriale, sans payer de *lods et ventes*, jusqu'au temps où elle fut aliénée par une vente forcée en 1845, et combien d'autres, acquises de la même manière, pour lesquels les *lods et ventes* ou n'ont jamais été payés ou ne l'ont été qu'une seule fois et tard, depuis leur concession primitive.

Il n'est pas rare de trouver des terres dans le pays, prises lors de la concession primitive, dont les possesseurs successifs n'ont jamais payé de *lods et ventes*. Un nommé Benjamin Groulx possédait ainsi une terre sise en la côte Vertu, paroisse de St. Laurent de Montréal, et dont l'acte de concession primitive date de plus de 200 ans. Plusieurs terres sises sur le versant de la montagne de Montréal étant rocheuses et d'une culture difficile et dispendieuse, ont été concédées plus tard que celles de la paroisse de St. Laurent établie en arrière dans la riche vallée où elle se trouve.

Il est à remarquer que le privilège de pouvoir ainsi s'exempter de payer des *lods et ventes* pour les terres acquises sous le régime de la tenure seigneuriale en Canada était, pour les censitaires primitifs, un puissant motif pour les conserver dans leurs familles respectives, et un grand encouragement donné à leurs enfants pour les transmettre ainsi aux leurs, en vertu d'un acte translatif à perpétuité. Mais, ce motif n'est pas seulement matériellement intéressé; il est encore honorable au point de vue moral et traditionnel, puisqu'il tend à perpétuer d'agréables souvenirs de famille, surtout celui des vertus, du courage et de l'héroïsme de nos valeureux ancêtres. Le fait est que la tenure seigneuriale constituait une partie intégrante de notre nationalité qu'il est toujours, pour nous canadiens-français, pénible de voir entamer.

Pour ceux qui aimaient le travail et la vie champêtre, la facilité avec laquelle ils pouvaient se procurer des terres cultivables au moyen du système suivi par nos anciens seigneurs, était un moyen d'établissement facile, encourageant et sûr,

et rien ne pouvait les empêcher d'y avoir recours et d'en tirer bon parti. Ainsi, ce n'était pas le prix de ces terres qui était pris en considération par ceux qui, bien disposés et forts, voulaient en prendre possession et les cultiver, mais seulement la qualité du sol et leur subsistance qu'ils cherchaient en les prenant et en les cultivant.

C'est pourquoi, les établissements agricoles se faisaient aisément et rapidement alors, et, malgré la nécessité où étaient généralement les colons primitifs de cultiver à main armée, et de négliger les travaux agricoles pour se défendre de l'agression des sauvages et des Bostonais, leurs moissons étaient abondantes, et suffisaient amplement à leurs besoins, et ce, d'autant plus que, à cette heureuse époque, leurs mœurs étaient telles, qu'ils n'avaient pas de besoins factices.

Or, le plan de concession dont je propose la pratique, à l'instar du mode de concession des terres incultes suivi par nos anciens seigneurs, est très-certainement le plus prompt, le plus encourageant et le plus sûr dans l'établissement, le plus efficace et le plus fructueux dans la pratique. Il n'y a pas le moindre doute que, en donnant nos terres incultes au lieu de les vendre à nos compatriotes, et qu'en y ajoutant les établissements primitifs que je propose de faire dans chaque cente, notre colonisation se ferait sans délai sur une grande échelle, et que, prospère et forte autant qu'agréable et profitable sous tous les rapports, elle serait constante, populaire et nationale. Nous n'aurions pas alors, comme aujourd'hui, à déplorer la perte irréparable que nous faisons de leur personne et du fruit de leurs travaux. Aujourd'hui, leur émigration est nombreuse et incessante, et, à moins d'y apporter un remède prompt et infaillible, nous sommes exposés à perdre la sève de notre race. Déjà, on évalue à plus de 500,000 le nombre de nos compatriotes disséminés par groupes de familles dans les Etats-Unis depuis un demi-siècle, et dont 100,000 dans le seul Etat de New-York, et 200,000 dans les Etats de l'Ouest.

Depuis 25 à 30 ans, plus de 100,000 de nos compatriotes ont émigré aux Etats-Unis, et deux tiers au moins se seraient trouvés heureux de pouvoir s'établir sur nos terres, aux conditions faciles que je propose.

Les établissements que le Gouvernement aurait pu faire, ajoutés au don gratuit de ces terres incultes, auraient été pour nos jeunes compatriotes, un attrait puissant, une jouissance anticipée de tous les avantages qu'ils se seraient proposés en s'y établissant, et que, sans cela, ils n'auraient pu se flatter d'avoir au même degré, si jamais, avant nombre d'années de travaux ardu, de privations de toute espèce et de misère. Ils se seraient hâtés de profiter de ces avantages, et, en travaillant ainsi à se procurer des moyens de subsistance, ils auraient tiré gaiement du sein de la terre pour leur besoin, des produits considérables qui y restent encore, pour la plupart, enfouis et inconnus au monde industriel et commercial.

Avec le prix de ces produits, dont le débit sur nos marchés d'exportation à l'étranger aurait contribué à alimenter plusieurs genres d'industrie dans le pays, nos jeunes compatriotes, à la fois producteurs et consommateurs, auraient infailliblement demandé au commerce, au retour de leurs produits, des articles importés dont les droits, comme ceux imposés sur nos produits exportés, auraient augmenté considérablement le fisc et grossi le trésor public d'une manière graduelle mais sûre, au profit du gouvernement et de la société toute entière. En exploitant ainsi les richesses de la terre, ils auraient multiplié les ressources du gouvernement, et lui auraient donné les moyens de s'indemniser des sacrifices qu'il aurait fait pour les inviter, les aider et les encourager à s'établir sur nos terres.

C'eût été le moyen de retenir au milieu de nous nos compatriotes pauvres et découragés, et de maintenir indivise la force intégrante de notre population décimée et affaiblie par leur émigration nombreuse et constante, depuis 15 à 20 ans.

Où a voulu suppléer à l'émigration volontaire de nos compatriotes et réparer la perte sensible qu'elle nous fait subir tous les jours, en faisant les frais d'une colonisation d'étrangers, la plupart protestants, avec lesquels nous ne pourrions jamais sympathiser ni fraterniser parfaitement. Mais, outre que le remède eût été pire que le mal, nous n'avons même

guée en occasion d'en faire l'essai après en avoir encouru les dépenses. Je fais allusion aux étrangers que le gouvernement a fait inviter à venir s'établir en Canada par l'agence d'hommes payés par lui pour leur en faire la proposition et en payer les frais d'exécution.

Ce n'est pas une augmentation de population composée d'hommes d'origine étrangère à celle qui caractérisait si honorablement nos ancêtres, ni différente et hétérogène, comme celle qui constitue le tempérament du peuple mixte des États-Unis qu'il nous faut; non, c'est une augmentation de population composée d'hommes congénères, d'hommes d'une commune origine et d'une même croyance religieuse que les nôtres; c'est une augmentation de population homogène dont chaque individu en en faisant une partie intégrante, contribue essentiellement à former l'ensemble identique et indissoluble.

Avec le besoin d'une population plus considérable, nous voulons vivement celui d'en avoir une plus uniforme, plus compacte, et dont les éléments constitutifs seraient entre eux plus confiants et plus sympathiques. Il faut qu'elle soit attachée au pays, si non toujours par les liens du sang et de la confraternité au point de vue naturel, au moins par l'estime de nos institutions, par le sentiment de l'amitié et par l'affection personnelle autant que par une participation régulière aux choses communes et agréables à tous. Or, ces choses sont tout ce qui constitue notre autonomie et nos immunités. Il faut que, par tous ces moyens réunis, par une sage concordance, par une espèce de solidarité, cette augmentation de population soit unie à nous comme à une partie d'elle-même, et qu'elle soit disposée à se dévouer aux vrais intérêts du pays comme aux siens propres.

Notre intérêt bien entendu, à nous, demande que notre population soit, non un mélange, non un amalgame d'hommes différents par l'origine, par la langue, par la foi, par les mœurs et par les intérêts; d'hommes qui, par une espèce d'instinct, se repoussent et se repoussent mutuellement, mais une nation homogène, composée d'éléments constitutifs harmonieux, et ayant des intérêts et des sentiments identiques autant que possible. Situés comme nous le sommes, nous ne pouvons nous flatter d'atteindre ce but unique et national d'une manière complète et absolue; mais, unis et bien disposés, nous pouvons tout faire tendre vers ce but et nous en approcher de bien près.

Or, la colonisation générale, pratiquée d'après le plan que je propose, serait un véritable encouragement donné à ceux dont la coopération active et soutenue permettrait de l'atteindre, et ce, d'autant plus sûrement que l'exécution fidèle en serait une garantie de succès, et que tous les amis du pays, de notre nationalité se feraient sans doute un devoir de seconder de toutes leurs forces.

Cette proposition, cet encouragement ferait naître un espoir raisonnable, et cet espoir bien fondé, ferait joindre nos jeunes gens au bonheur anticipé d'être, un jour non éloigné, de bons citoyens, de bons pères de famille en des lieux propices. Sans eux et sans leur labour, ces lieux resteraient incultes, improductifs et couverts de forêts. Mais ne nous abusons pas sur leur force et leur bonne volonté. Bien que soutenues et encouragées par un esprit de sacrifice, et par une ambition légitime et louable, nos colonisations entreprises, différentes de celles qu'on se propose, doivent l'être encore suffisamment par l'autorité; par l'autorité législative et administrative confiée aux mains du Gouvernement.

J. B. M.

(A continuer)

Nettoyage des terres MAUVAISES HERBES

A quelque culture qu'un champ soit consacré, il ne faut pas que les plantes nuisibles débordent aux plantes cultivées leur nourriture. Il est à peu près impossible d'atteindre à la perfection sous ce rapport, même à force de soins et de dépenses. La perfection, ce serait de n'avoir pas du tout de mauvaise herbe dans les champs cultivés.

Un lord anglais, très-jaloux de la propreté de ses cultures après avoir fait sarcler ses champs du froment avec beaucoup

de foins, y fit placer un poteau avec une affiche promettant une récompense de cinq chellings (5 fr. 25 c.) à celui qui pourrait y trouver une seule mauvaise herbe, la gratification ne fut pas gagnée. On se tromperait néanmoins si l'on concluait que les années suivantes, les terres de ce seigneur n'eurent plus besoin d'être nettoyées. La mauvaise herbe s'y montrait tous les ans, moins abondante, à la vérité, que dans les terres mal tenues où elle peut croître et porter graine sans que personne s'en mette en peine, mais cependant en assez grand nombre pour rendre tous les ans de nouveaux sarclages nécessaires. Les fumiers, si bien préparés qu'ils soient, les grains de semence, quelque soin que l'on prenne de les nettoyer, les vents, les oiseaux, mille autres causes accidentelles rapportent toujours sur les champs cultivés une certaine quantité de graines de mauvaise herbe. Mais si l'on ne peut l'empêcher de naître d'une manière absolue, on peut et l'on doit s'opposer à sa multiplication et prévenir le tort qu'elle ferait par son voisinage incommode aux plantes cultivées, si elle végétait librement à leurs côtés.

Les plantes qui constituent ce qu'on nomme la mauvaise herbe présentent deux classes bien tranchées: les unes sont vivaces, les autres annuelles.

Les plantes vivaces nuisibles sont beaucoup plus difficiles à extirper que les plantes annuelles. Lorsqu'elles se sont emparées d'un terrain, on ne peut les en bannir tout à fait que par une suite de cultures sarclées qui, comme la patate ou la betterave, exigent pendant la belle saison plusieurs façons superficielles assez rapprochées. L'une de l'autre pour déranger la végétation des mauvaises plantes et finir par les détruire. Quand la terre est infestée d'un trop grand nombre de plantes vivaces, telles que le chiendent, les chardons et plusieurs espèces de renouées et de lisérons, la première culture sarclée qui doit commencer le nettoyage du sol risque d'être étouffée, ou de ne donner que des produits insignifiants. Le meilleur procédé à employer dans ce cas, c'est de donner à la terre à l'automne un labour profond, et de la façonner en gros billons au moyen de deux traits de charrue versant la terre dans le même sens en allant et en revenant. Dans une terre ainsi façonnée, les racines des mauvaises plantes vivaces se trouvent beaucoup plus exposées aux effets du froid que dans une terre labourée à plat. A la vérité, la gelée exerce peu d'action sur la plupart de ces racines; mais elle en exerce beaucoup sur la terre qui les contient. Les billons soumis à des alternatives de gelées et de dégels, arrivent à la fin de l'hiver à un état de parfait ameublissement. A cette époque les billons sont refendus par un trait de charrue qui les prend par le milieu; puis on passe une fois en long, une fois en large, une forte herse à dents de fer qui entraîne et ramène à la surface toutes les mauvaises racines détachées du sol complètement ameubli.

Les cultivateurs qui n'ont pas encore en ce moment songé à mettre en usage ce moyen si simple d'extirper le plus gros des plantes vivaces des champs les plus infestés peuvent encore mettre ces terres en gros billons, au mois de mai. Quand ils refendront ces billons dans un mois pour semer des avoines ou planter des patates, ils seront étouffés eux-mêmes de la facilité qu'ils trouveront à ramener à la surface du sol, par le hersage, les racines de chiendent, de chardons, de lisérons, de renouées et autres plantes vivaces pernicieuses.

Ces labours ne sont pas moins utiles pour la destruction des plantes annuelles; ils ramènent près de la surface leurs graines enfouies à une certaine profondeur par les labours d'automne. Ces graines lèvent dès les premiers beaux jours du printemps, il est facile alors de détruire les plantes annuelles sans leur laisser le temps de se multiplier par leurs semences.

Quand la terre est principalement salie par la mauvaise herbe annuelle, il vaut mieux, pour la nettoyer à fond, la consacrer à une culture sarclée, fèves en lignes, patates ou betteraves, quo d'y semer une céréale de printemps, sous laquelle la mauvaise herbe annuelle se multiplierait à l'aise, tandis que, par une culture sarclée suffisamment soignée, en une seule saison on peut s'en rendre maître. On en reverra toujours un peu les années suivantes, mais la terre sera rame-

née à un état comparatif de propreté qu'elle ne peut atteindre quand elle porte plusieurs récoltes de céréales à la suite les unes des autres.—(Annales du G. D. de Luxembourg.)

Petite chronique

L'émigration prend, ce printemps, des proportions effrayantes. De toutes parts, on n'entend parler que de cette fièvre désastreuse. Dans toutes les paroisses, les jeunes gens quittent en masse le toit paternel pour aller, aux Etats-Unis, user leurs forces et leur santé, au profit d'un peuple égoïste qui ne pense qu'à en obtenir la plus grande somme de travail possible.

Un ami, faisant le trajet de la Rivière du Loup, à Québec nous écrit ces quelques lignes : " J'ai fait lundi un voyage navrant. Pour ceux qui, comme nous, ont à cœur l'intérêt de nos cultivateurs, il est désolant de voir l'effrayante désertion de nos campagnes. Pas moins de 200 jeunes gens et plusieurs familles, prenaient le chemin de l'exil, la route des Etats-Unis. Plusieurs avaient l'air attristé, d'autres noyaient leur chagrin dans le whiskey. Un grand nombre de nos législateurs et l'Hon. Commissaire des terres de la Couronne ont été, comme moi, spectateurs de cette navrante désertion.

" Bientôt les Chambres d'Ottawa seront appelées à législater sur les moyens les plus propres à arrêter ce fléau et rendre notre patrie prospère. Si nos membres ont questionné ces pauvres émigrants, ils ont dû voir que le besoin est l'unique cause de leur départ. Il leur faut du travail pour vivre, et puisque leur patrie ne peut leur en fournir, ils vont offrir leurs bras à nos voisins.

" Les moyens d'arrêter le courant de l'émigration sont nombreux, mais si l'on poussait nos jeunes gens vers la colonisation, si on leur facilitait l'acquisition et le défrichement de nos terres incultes, on verrait certainement le fléau diminuer d'une manière sensible.

" Ce n'est pas tout d'appeler des belges, il faut encore et surtout obtenir nos propres gens. Les belges sont bons jardiniers, mais ils sont de fort médiocres défricheurs, et dans le dur labour du défrichement quatre belges ne valent pas un canadien."

Ces réflexions sont très justes, il nous semble que notre gouvernement n'a pas assez pensé à nos compatriotes, il les a trop négligés et tout en favorisant l'émigration, il n'a pas assez travaillé à arrêter le fléau de l'émigration. Hâtons-nous d'y remédier car le mal est grand.

— Il n'y a pas que les Etats-Unis qui se plaignent des concessions commises par les employés publics; le Nouveau-Brunswick paraît malheureusement dans le même cas. Le Comité nommé par la Chambre d'Assemblée de cette province pour faire une enquête dans le Bureau des Travaux Publics a découvert des transactions pour le moins douteuses. Il paraîtrait par exemple que l'entrepreneur du pont de Richibouctou aurait reçu \$3,000 de plus qu'en demandait son contrat; et il existe, dit-on, d'autres révélations tout aussi éblouissantes.

RECETTES

Comment laver les peintures qui n'ont pas été vernies

Trempez une flanelle dans l'eau chaude et tordez-la jusqu'à ce que l'eau en soit presque toute sortie. Puis saupoudrez sur la flanelle un peu de blanc d'Espagne en poudre et frottez légèrement la peinture; la graisse, la fumée ou autres saletés seront instantanément enlevées. Lavez ensuite à l'eau chaude et asséchez avec une étoffe douce. Ce procédé n'endommagera pas la plus délicate couleur, et conservera la peinture beaucoup plus longtemps que l'ancien procédé se servant de savon.

Pour enlever la graisse des planchers, tables, etc.

Grattez la tache avec un canif, puis déposez-y de la glaise préalablement humectée avec de l'eau chaude, laissez-la toute la nuit; renouvelez l'opération si c'est nécessaire. Bientôt la graisse sera toute absorbée.

Proverbe

UNE ONCE DE VANITÉ GÂTE UN QUINTAL DE MÉRITE

Ce proverbe nous vient des Orientaux; il exprime d'une manière très heureuse une vérité de tous les siècles et de tous les lieux. Nous disons de même : *Un peu de fiel gâte beaucoup de miel; Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau*, etc. Une locution très-usitée exprime très-justement que le travail et un état sont au-dessus de la fortune : *Une once d'état vaut une livre d'or; Mieux vaut petit métier que ne fait esperviers*, disait-on au XIII^e siècle. Mais un autre dicton, également très-employé, laisse bien à désirer sous le rapport de la moralité, quel que soit le nombre d'exemple d'application qu'on en puisse citer; c'est : *Une once de faveur vaut mieux qu'une livre de justice*.

Erratum

Dans notre dernier numéro, à l'article Colonisation, Emigration, page 200, 1^{ère} colonne, dernier paragraphe, au lieu de *cents et rentes*, lisez : *cents et rentes*.

ASSUREZ-VOUS

LA "CITOYENNE" DE MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la vie, contre les accidents et contre le feu, etc., etc.

Président, Sir Hugh Allan; Gérant, Ed. Stark, écr.

Jos. G. PELLETIER, N. P.

4 avril 1872.

Agent à Kamouraska

CHAMBRE PROVINCIALE DES NOTAIRES

AVIS est, par les présentes, donné que mercredi, le premier mai prochain, à 11 heures A. M., il y aura à Québec, dans une des salles de l'Université Laval, une assemblée des membres de la Chambre Provinciale des Notaires, et qu'alors Philippe Beaulieu, de Kamouraska, clerc-notaire, se présentera devant la dite Chambre pour être admis à la pratique du Notariat.

Québec 5 avril 1872.

J. B. DELAGE,

S. C. P. No. 2

ACTE DE LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de

JOSEPH DIONNE de St. Denis, et PIERRE DESSAINT, de St. Louis de Kamouraska, faisant commerce en société à St. Denis, dans le District de Kamouraska sous la raison sociale de "DIONNE et DESSAINT" Faillies.

LES faillis n'ont fait une cession de leurs biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à St. Denis, au lieu d'affaires des Faillis, MARDI, le SEIZÉ D'AVRIL courant à ONZE heures et DEMIE A. M. afin de recevoir un état de leurs affaires et de nommer un syndic.

J. ELZ. POULIOT,

Syndic Provisoire.

Rivière-du-Loup (en bas), 2 avril 1872

APPRENTIS DEMANDÉS

DEUX jeunes gens de 16 à 17 ans, trouveraient de l'emploi comme apprentis typographes, en s'adressant au soussigné Editeur-Propriétaire de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière.—FIRMIN H. PROULX.